Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213502636-20260401-D2026_029-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO

COMMUNE DE SAINT-COULOMB

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 029

Délibération n° 029-2026 – Élection des délégués au sein du SIVOM Cancale – Saint-Méloir-des-Ondes – Saint-Coulomb – Saint-Benoît-des-Ondes

L'an deux mil vingt-six, le lundi 30 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Coulomb, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel FREDOU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **23**
Nombre de pouvoirs : **0**
Nombre de Conseillers présents : **23**
Quorum : **12**
Date de convocation : **23 mars 2026**

Membres présents : M. Jean-Michel FREDOU – Mme Sophie COEURU – M. Patrice VIVIEN – Mme Véronique WYART – M. Loïc SEVEGRAND – Mme Catherine TANIC – M. Jean-Yves LE BRIÉRO – M. Gérard BARREAU – Mme Servane CADIOU – M. Jean-Luc CAILLÉ – Mme Frédérique CALÈS – Mme Jocelyne LEGENDRE – Mme Gwénaëlle KROL – M. Laurent BUREL – M. Sébastien MERY – Mme Pauline TARDY – Mme Blandine BERKELMANS – M Didier RIAULT – M. Victor LAVOLÉ – M. Renaud de BOISSIEU – Mme Annie GILLAIZEAU – M. Armand JAMIER – M. Eric SCHMITT

Absent excusé : néant

Secrétaire de séance : Mme Sophie COEURU

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite de chaque renouvellement du Conseil Municipal, et pour la durée du mandat de ce conseil, la commune étant adhérente au Syndicat à vocation multiple de Cancale – Saint-Méloir-des-Ondes – Saint-Coulomb – Saint-Benoît-des-Ondes, le Conseil Municipal doit désigner, parmi ses membres, ses représentants qui siègeront dans ce syndicat.

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213502636-20260401-D2026_029-DE

Conformément aux statuts du Syndicat, la commune membre est représentée comme suit :

- 2 délégués titulaires,
- 2 délégués suppléants.

Sur proposition de Monsieur le Maire et en accord avec les membres du conseil municipal.

Ont obtenu :

Délégués **titulaires**	
de BOISSIEU Renaud	23 voix
LE BRIÉRO Jean-Yves	23 voix
Délégués **suppléants**	
LAVOLÉ Victor	23 voix
WYART Véronique	23 voix

Mrs de BOISSIEU Renaud et LE BRIÉRO Jean-Yves en qualité de titulaires et M. LAVOLÉ Victor et Mme WYART Véronique en qualité de suppléants ayant obtenu la majorité absolue, sont élus délégués au sein du Syndicat à vocation multiple de Cancale – Saint-Méloir-des-Ondes – Saint-Coulomb – Saint-Benoît-des-Ondes.

Pour extrait conforme, le 01 avril 2026

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-COULOMB - ILLE-ET-VILAINE -

Jean-Michel FREDOU

Transmis au représentant
de l'Etat le 01 avril 2026
Publié le 01 avril 2026